



Etude d'évaluation de l'impact du Congé parental au Grand-Duché de Luxembourg

Présentation des résultats

Luxembourg, 28 novembre 2002

Agenda

- 1. Les chiffres-clés de l'étude**
2. Les conclusions de l'étude
3. Les propositions issues de l'étude

L'objectif de cette partie est de présenter les chiffres-clés et éléments-clés de l'étude

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions



- La situation sur la prise du congé parental de janvier 1999 à décembre 2001
- Le profil des allocataires et leur motivation, comparatif avec les non-allocataires
- Le congé parental par rapport au marché de l'emploi, l'intérêt de l'enfant et l'égalité des chances

De 1999 à 2001, 30% des potentiels ayants-droit ont pris le congé parental

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

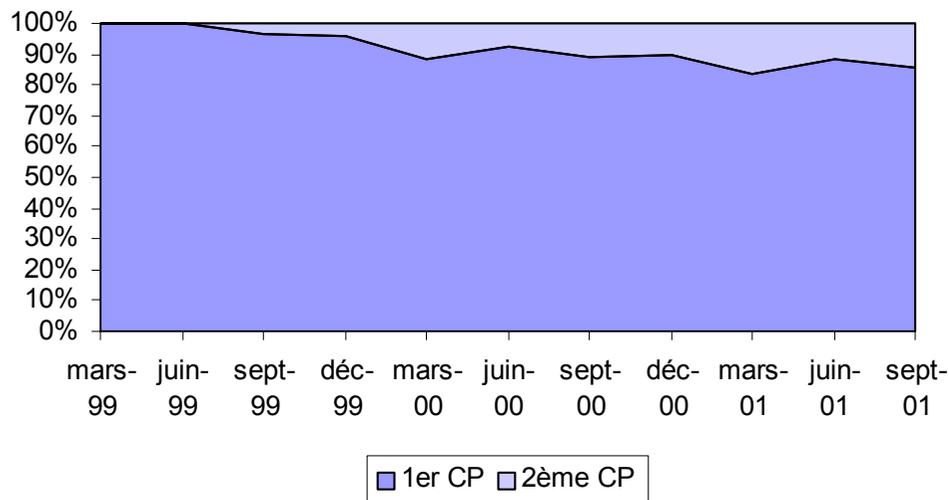
3. Propositions

	Nombre d'allocataires	En % du nombre total d'allocataires	Nombre de non-allocataires	En % du nombre total de non - allocataires	% d'allocataires par rapport aux ayants-droits
Femmes résidentes	3.961	48,13%	2.675	13,23%	36,98%
Hommes résidents	571	6,94%	10.975	54,26%	3,22%
Femmes non-résidentes	3.320	40,34%	755	3,73%	31,00%
Hommes non-résidents	378	4,59%	5.820	28,78%	2,13%
Total	8.230		20.225		

68% des mères prennent le congé parental contre seulement 5,3% des pères

89% des congés sont consécutifs au congé de maternité (1er CP)

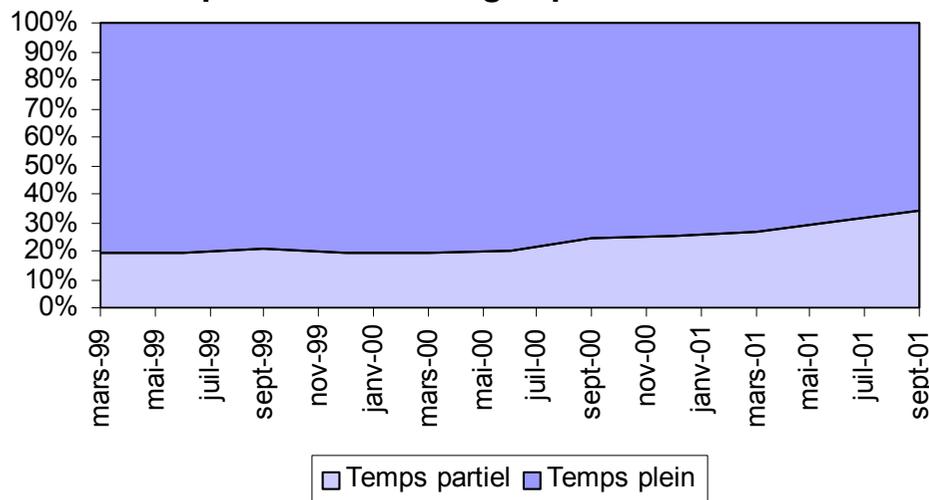
Répartition des types de congé par total trimestriel



- Au T3 1999, les **2èmes CP** représentaient **3%** du total des CP débutés au cours du trimestre
- Au T3 2001, les **2èmes CP** représentaient **14%** du total des CP débutés au cours du trimestre

77% des congés sont pris à temps plein

Répartition des congés par total trimestriel



- Au T3 1999, les **CP à temps plein** représentaient **21%** du total des CP débutés au cours du trimestre
- Au T3 2001, les **CP à temps plein** représentaient **37%** du total des CP débutés au cours du trimestre

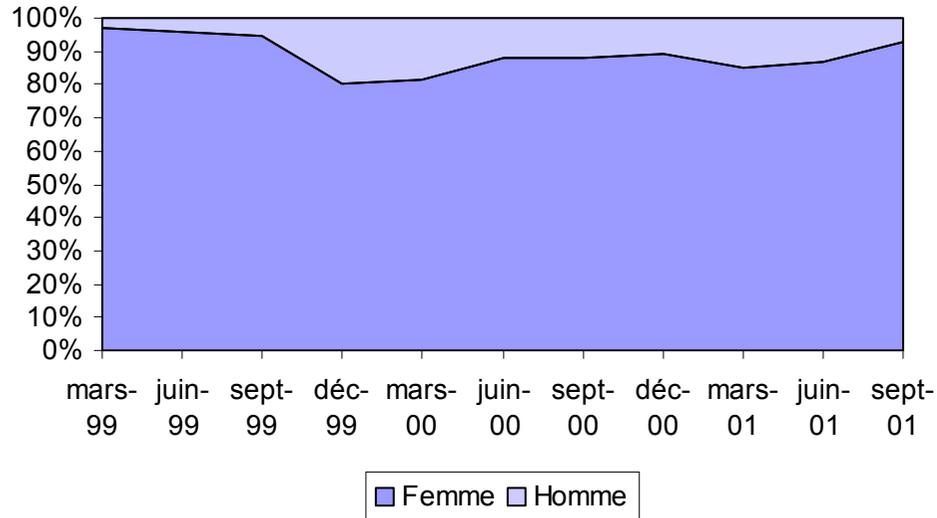
1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

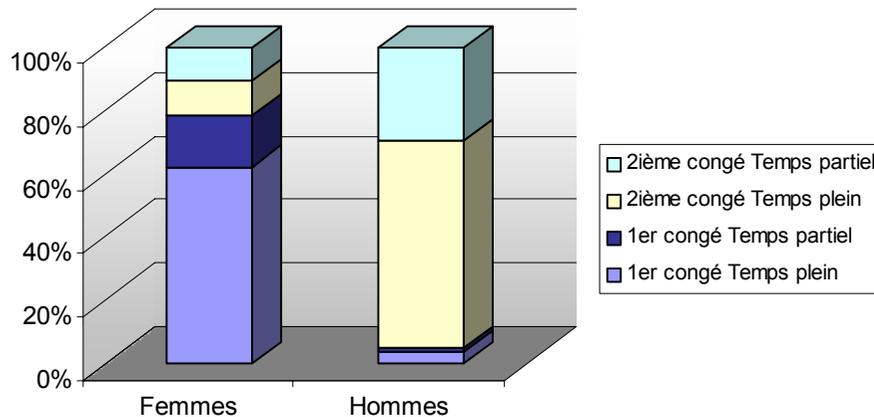
88% des congés ont été pris par des femmes et 12% par des hommes

Répartition des congés par sexe par total trimestriel



- Le **1er CP** est majoritairement pris par les **femmes** et à **temps plein**
- Le **2ième CP** est majoritairement pris par les **hommes** et à **temps plein**
- Les **femmes** prenant le 2ième CP le prennent aussi bien à **temps partiel** qu'à **temps plein**

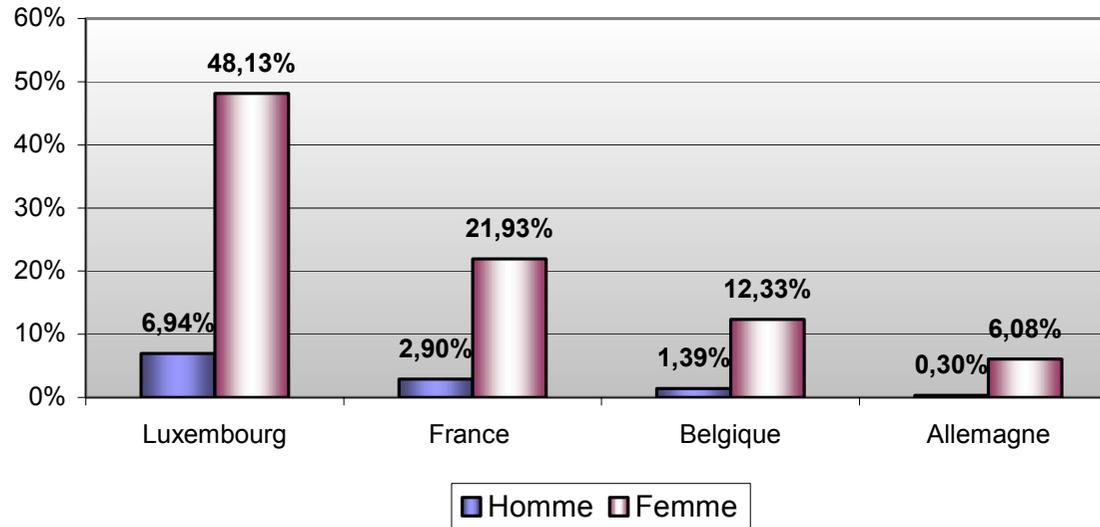
Répartition du nombre de congés parentaux par type et par sexe



Par opposition, 79% des non-allocataires sont des hommes.

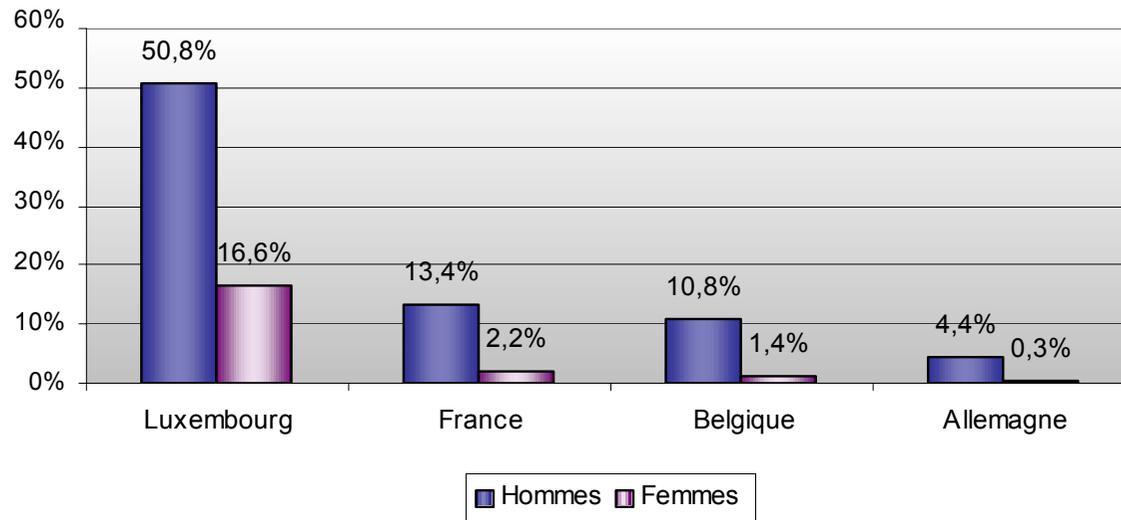
55% des allocataires sont des résidents, 45% des frontaliers

Répartition des allocataires par sexe et par pays de résidence



67,5% des non allocataires sont des résidents

Répartition des non-allocataires par sexe et par pays de résidence



25% des allocataires sont des femmes résidentes de nationalité luxembourgeoise, 21% des femmes non-résidentes de nationalité française, 12% des femmes non-résidentes de nationalité belge.

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Les premiers hommes arrivent à la 7ième position : 4,12% sont résidents de nationalité luxembourgeoise.

Nationalité	Sexe	Nombre	Répartition
Luxembourg	Femme	2051	24,92%
Portugal	Femme	569	6,91%
France	Femme	388	4,71%
Luxembourg	Homme	339	4,12%
Belgique	Femme	305	3,71%
Italie	Femme	151	1,83%
Allemagne	Femme	111	1,35%
Europe hors Union	Femme	110	1,34%
Non-Europe	Femme	92	1,12%
Portugal	Homme	60	0,73%
France	Homme	46	0,56%
Pays-Bas	Femme	35	0,43%
Danemark	Femme	35	0,43%
Espagne	Femme	32	0,39%
Grande-Bretagne	Femme	31	0,38%
Italie	Homme	29	0,35%
Belgique	Homme	23	0,28%
Europe hors Union	Homme	22	0,27%
Non-Europe	Homme	21	0,26%
Suède	Femme	15	0,18%
Allemagne	Homme	11	0,13%
Finlande	Femme	10	0,12%
Irlande	Femme	8	0,10%
Autres	F ou H	38	0,46%
Allocataires résidents		4.532	55%
Ensemble des allocataires		8.230	

Nationalité	Sexe	Nombre	Répartition
France	Femme	1.724	20,95%
Belgique	Femme	967	11,75%
Allemagne	Femme	472	5,74%
France	Homme	235	2,86%
Belgique	Homme	102	1,24%
Luxembourg	Femme	62	0,75%
Italie	Femme	30	0,36%
Allemagne	Homme	23	0,28%
Portugal	Femme	14	0,17%
Pays-Bas	Femme	11	0,13%
Grande-Bretagne	Femme	9	0,11%
Luxembourg	Homme	7	0,09%
Espagne	Femme	5	0,06%
Italie	Homme	5	0,06%
Irlande	Femme	4	0,05%
Non-Europe	Femme	4	0,05%
Finlande	Femme	2	0,02%
Non-Europe	Homme	2	0,02%
Portugal	Homme	2	0,02%
Danemark	Femme	1	0,01%
Europe hors Union	Femme	1	0,01%
Irlande	Homme	1	0,01%
Indéterminé	Femme	14	0,17%
Indéterminé	Homme	1	0,01%
Allocataires non résidents		3.698	45%
Ensemble des allocataires		8.230	

27% des non-allocataires sont des hommes résidents de nationalité luxembourgeoise, 13% sont des hommes non-résidents de nationalité française, 11,4% sont des hommes résidents de nationalité portugaise.

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Les femmes résidentes de nationalité luxembourgeoise arrive à la 5ième place, soit 8,44% des non-allocataires.

Nationalité	Sexe	Effectif	Répartition
Luxembourg	Hommes	5.398	26,66%
Portugal	Hommes	2.300	11,37%
Luxembourg	Femmes	1.707	8,44%
Portugal	Femmes	968	4,79%
France	Hommes	492	2,43%
Europe Hors Union	Hommes	451	2,23%
Belgique	Hommes	444	2,20%
Italie	Hommes	369	1,82%
Divers	Hommes/	1.520	7,5%
	Femmes		
Non-allocataires résidents		13.650	67,5%
Ensemble des non-allocataires		20.225	

Nationalité	Sexe	Effectif	Répartition
France	Hommes	2.594	12,8%
Belgique	Hommes	2.036	10,1%
Allemagne	Hommes	846	4,2%
France	Femmes	408	2,0%
Belgique	Femmes	273	1,3%
Italie	Hommes	100	0,5%
Luxembourg	Hommes	96	0,5%
Portugal	Hommes	72	0,4%
Allemagne	Femmes	53	0,3%
Luxembourg	Femmes	21	0,1%
Divers	Hommes/	82	0,4%
	Femmes		
Non-allocataires Non-Résidents		6.575	32,5 %
Ensemble des Non-Allocataires		20.225	

94% des allocataires sont issus du secteur privé

Répartition des allocataires par sexe et par statut

	Hommes	En % du total	Femmes	En % du total	Total	En % du total
Ouvriers	472	55%	1.695	24%	2.176	27%
Employés	312	36%	5.051	70%	5.363	67%
Fonctionnaires	75	9%	426	6%	501	6%
TOTAL	859		7.172		8.040	

Répartition de l'emploi salarié en 2001 au Luxembourg par sexe et par statut

	Hommes	En % du total	Femmes	En % du total	Total	En % du total
Ouvriers	81.179	50%	32.658	34%	113.837	44%
Employés	64.428	40%	56.481	59%	120.909	47%
Fonctionnaires	15.815	10%	6.313	7%	22.128	9%
TOTAL	161.422		95.452		256.874	

Une différence est à noter notamment concernant les ouvrières dont le % par rapport aux total des allocataires est réduit au profit des employées.

Les agriculteurs et les indépendants ne représentent que 2,4% des allocataires.

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

70% des allocataires travaillent dans des activités de services

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

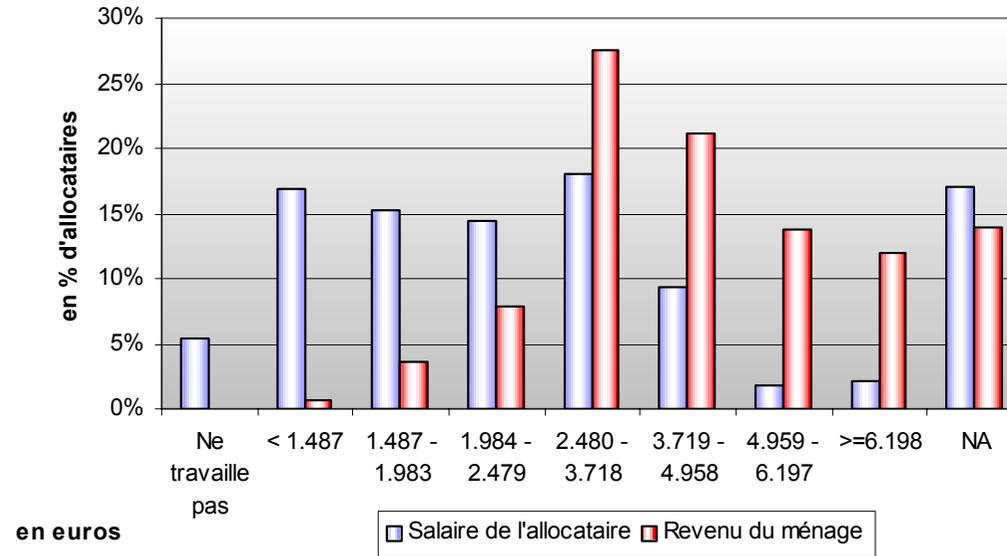
Branches	Emplois salariés au Luxembourg		Population des allocataires	
	Nombre en milliers	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Services financiers	27,6	11,26%	1.640	19,93%
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	34,4	14,04%	1.514	18,40%
Services immobiliers, location et services aux entreprises	33,8	13,79%	1.068	12,98%
Services de santé et d'action sociale	15,2	6,20%	1.000	12,15%
Services d'administration publique	12,0	4,90%	618	7,51%
Industrie, y compris énergie	34,2	13,95%	601	7,30%
Service d'hôtellerie et de restauration	10,6	4,32%	435	5,29%
Transports et communications	22,0	8,98%	323	3,92%
Services collectifs, sociaux et personnels	9,1	3,71%	314	3,82%
Construction	25,6	10,44%	207	2,52%
Education	13,0	5,30%	68	0,83%
Services domestiques	5,9	2,41%	55	0,67%
Agriculture, chasse et sylviculture ; pêche et aquaculture	1,7	0,69%	39	0,47%

- **20%** dans les activités financières
- **18,4%** dans le commerce, la réparation d'automobile et d'articles domestiques
- **Les activités industrielles et la construction** arrivent à contrario en tête des secteurs où **le congé parental est le moins pris** (forte présence masculine)

Le salaire comme facteur influençant la décision

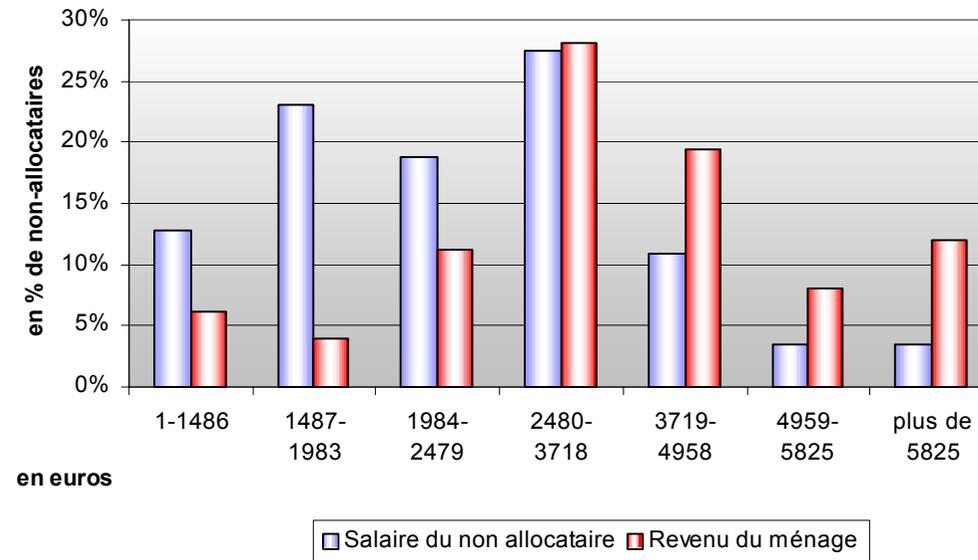
- 1. Chiffres-clés
- 2. Conclusions
- 3. Propositions

Allocataires



- 86% des allocataires vivant en couple perçoivent à la date de l'enquête deux salaires par structure familiale.
- Le salaire n'est pas les seul déterminant dans le choix de prendre ou de pas prendre le congé parental.

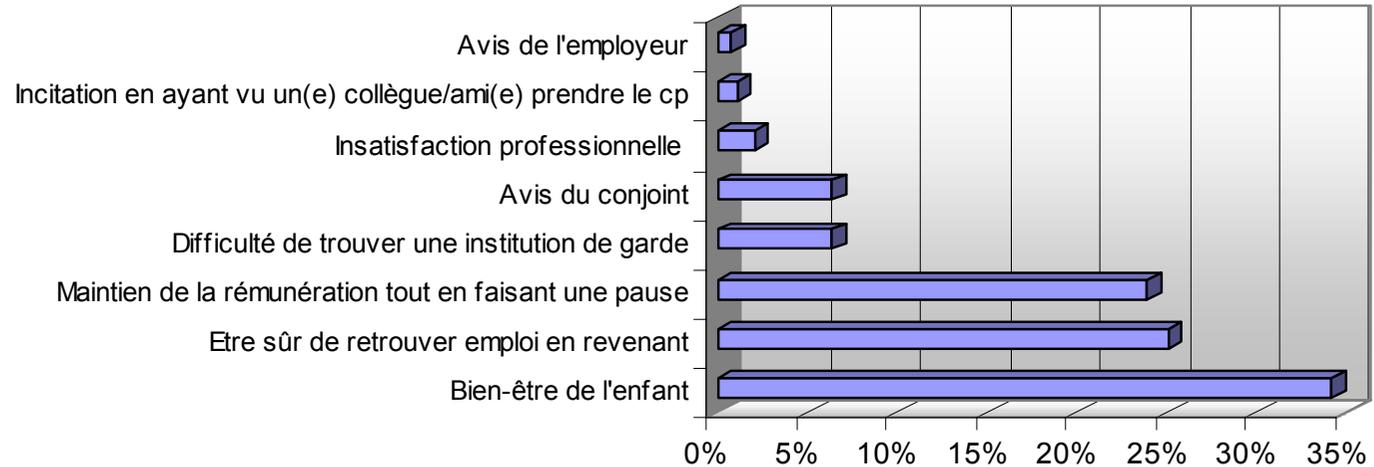
Non-allocataires



Le parent doit **arbitrer entre son désir de prendre le CP et l'impact potentiel sur son emploi, sur sa carrière.**

Les facteurs déterminants de prise du congé parental

Selon les réponses de l'enquête



D'après les informations de la base de données des allocataires

- **60%** des allocataires ont un salaire compris entre EUR 1.487 et EUR 3.718 et un revenu actuel disponible du ménage compris entre EUR 2.480 et EUR 6.197.
- **40%** des allocataires exercent (à la date de l'enquête) une profession intermédiaire et ont le statut de salarié.
- **45%** des allocataires (à la date de l'enquête) travaillent à temps partiel.

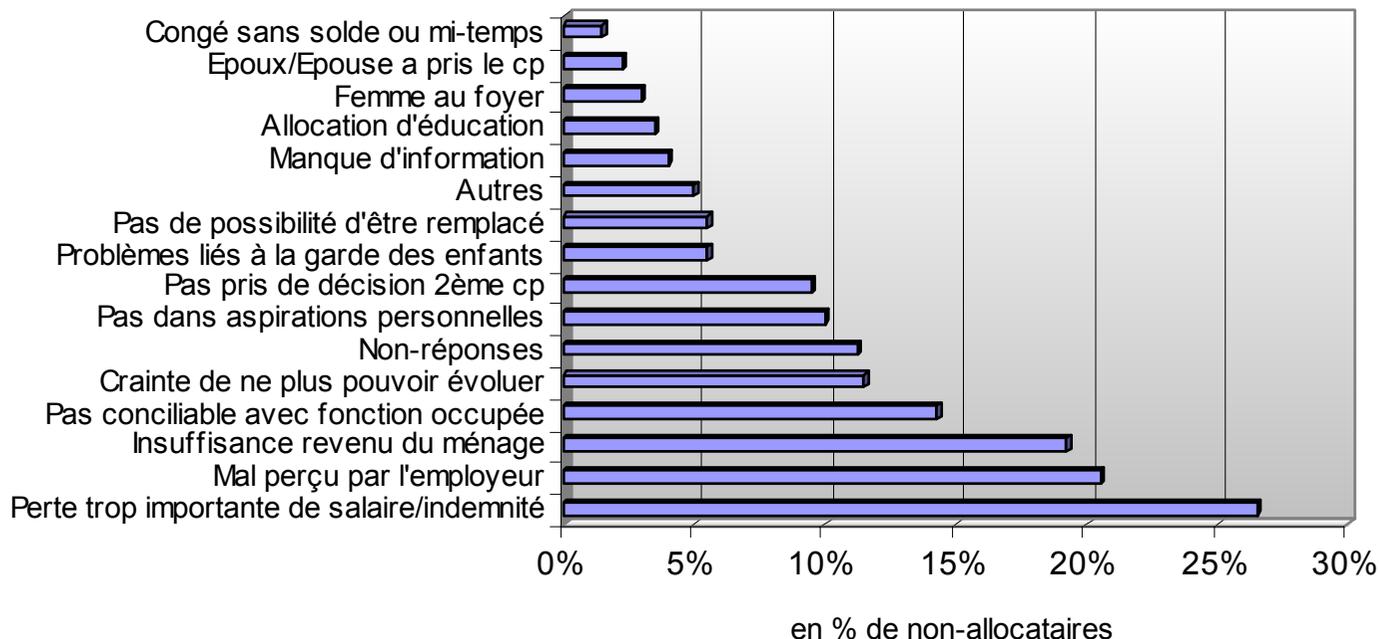
53% des non-allocataires n'ont pas pris le congé parental pour des raisons professionnelles et 46% pour des raisons financières

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Raisons à la non-prise du congé parental



- **27% des hommes non-allocataires ont une conjointe/partenaire ayant pris le congé parental.**
- **10% des non-allocataires n'ont toujours pas pris de décision en ce qui concerne le congé parental jusqu'aux 5 ans de l'enfant.**

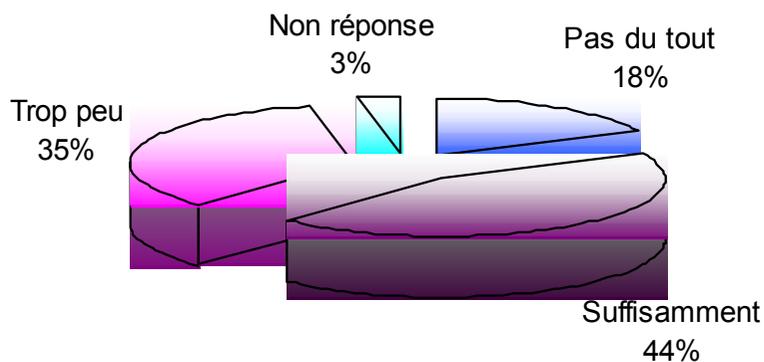
53% des non-allocataires se déclarent peu ou pas informés à propos du congé parental

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Répartition des non-allocataires par niveau d'information en matière de congé parental



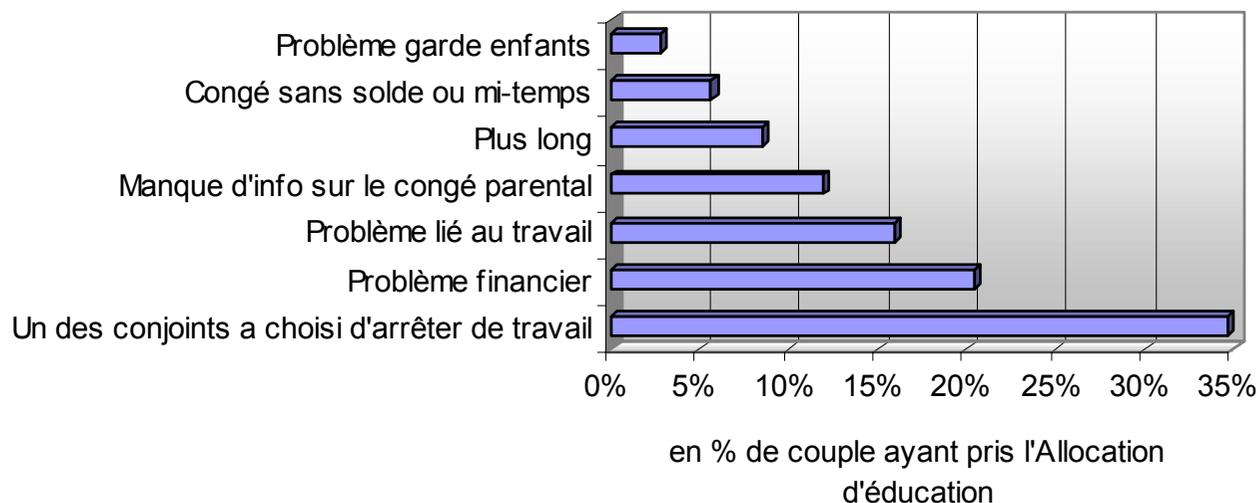
60% des non-allocataires ont bénéficié ou bénéficient de l'allocation d'éducation à titre personnel ou au nom de leur conjoint

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Raisons à la prise de l'allocation d'éducation



- **42% des conjoints de non-allocataires n'exercent pas d'activité professionnelle à la date de l'enquête.**
- **25% des hommes non-allocataires ont une conjointe/partenaire ayant pris l'allocation d'éducation.**

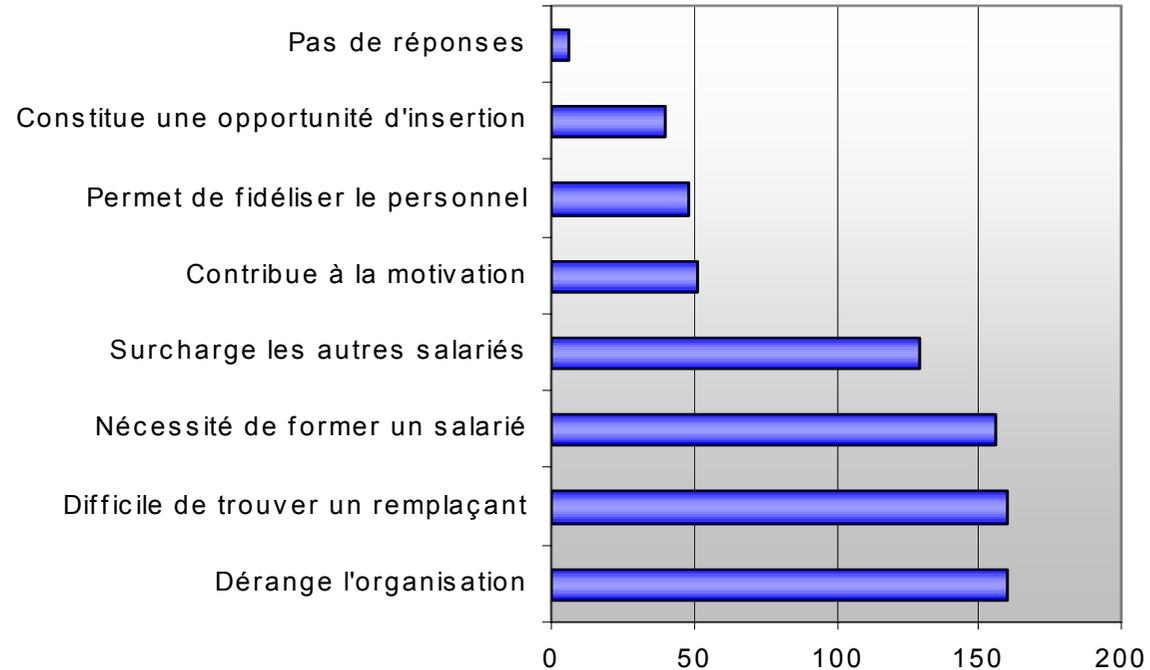
Le congé parental est vu comme négatif par les employeurs

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Avis des employeurs sur le congé parental *



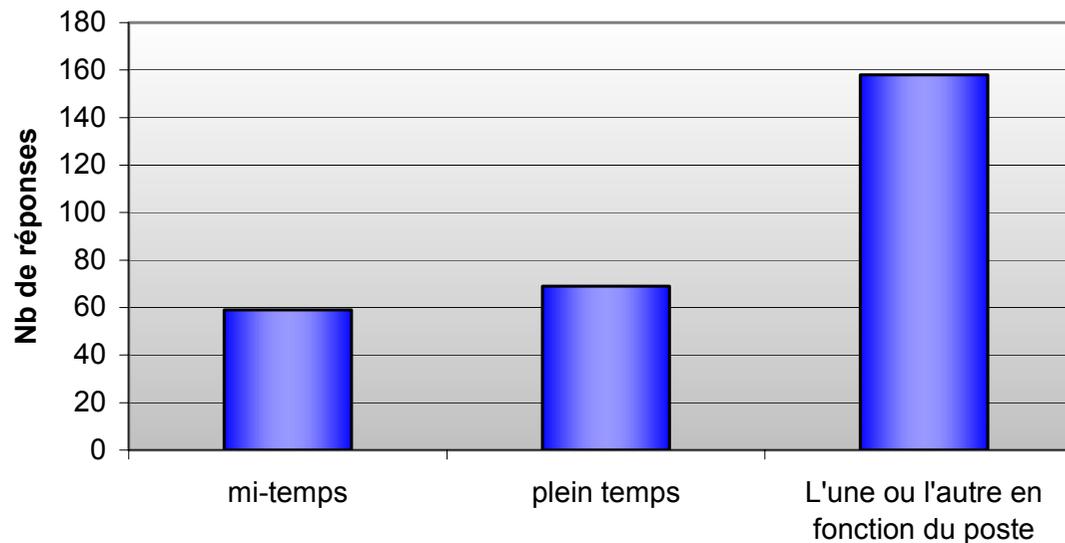
**Note : Les employeurs répondant au questionnaire avaient la possibilité de sélectionner plusieurs réponses*

La forme de congé la plus pénalisante dépend réellement du poste occupé

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions



- 10% des demandes de congé parental à temps partiel refusé (47% dans l'intermédiation financière/assurance/administration de fonds).
- 14,3% de report pour des demandes de 2ième congés parentaux.

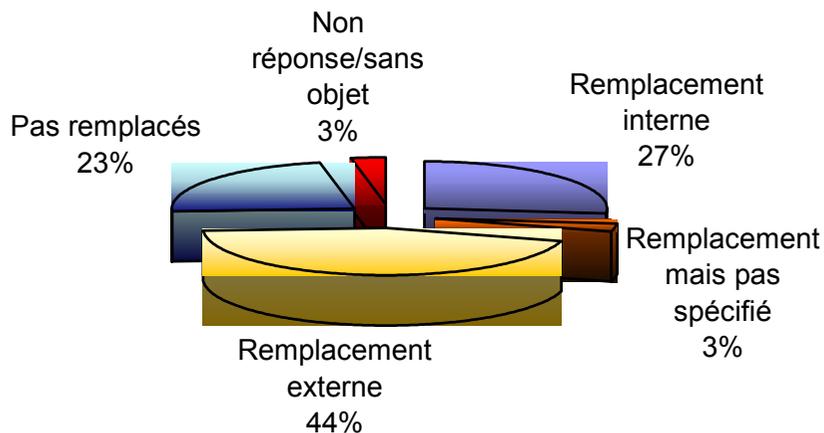
44% des allocataires sont remplacés en externe

1. Chiffres-clés

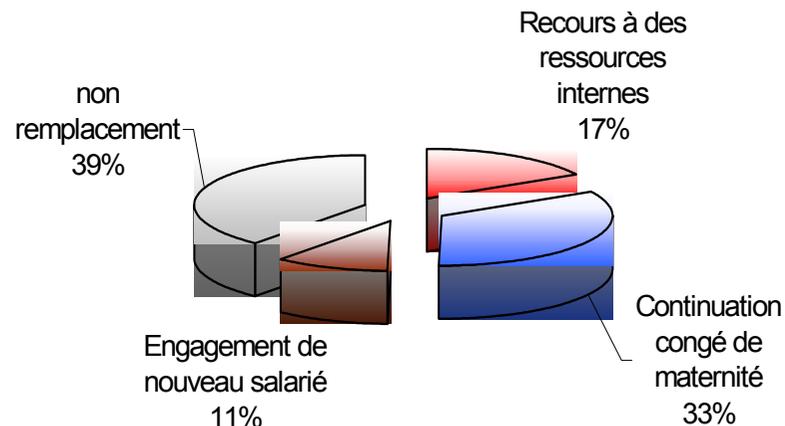
2. Conclusions

3. Propositions

Remplacement selon les allocataires



Intention de remplacement selon le questionnaire de l'ADEM



- Près de 40 % des employeurs, déclarent ne pas avoir l'intention de remplacer la personne prenant le congé parental, même par des ressources internes.
- 6% des remplacements externes sont faits par l'intermédiaire de l'ADEM (soit 2,6% du total des allocataires) et 54% par recrutement direct de candidat externe (soit 24% du total des allocataires).
- 56% des artisans et ouvriers artisans en congé parental sont remplacés.
- 70% des remplaçants externes sont engagés définitivement.

Un niveau d'étude plus faible chez les chômeurs que chez les allocataires

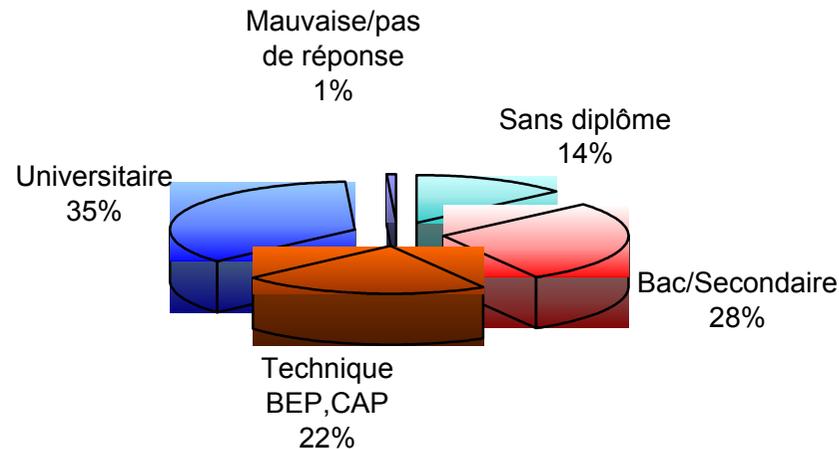
1. Chiffres-clés
2. Conclusions
3. Propositions

Niveau de formation des demandeurs d'emploi

Répartition des demandeurs par niveau de formation (déc 2001)			
Inférieur	Secondaire	Supérieure	Non précisé
47,6 %	37,3 %	14,9 %	0,2 %

Source : Rapport d'activité de l'ADEM 2001

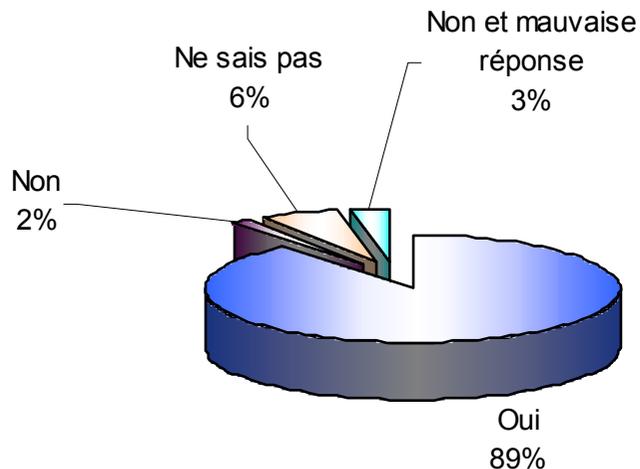
Niveau de formation des allocataires



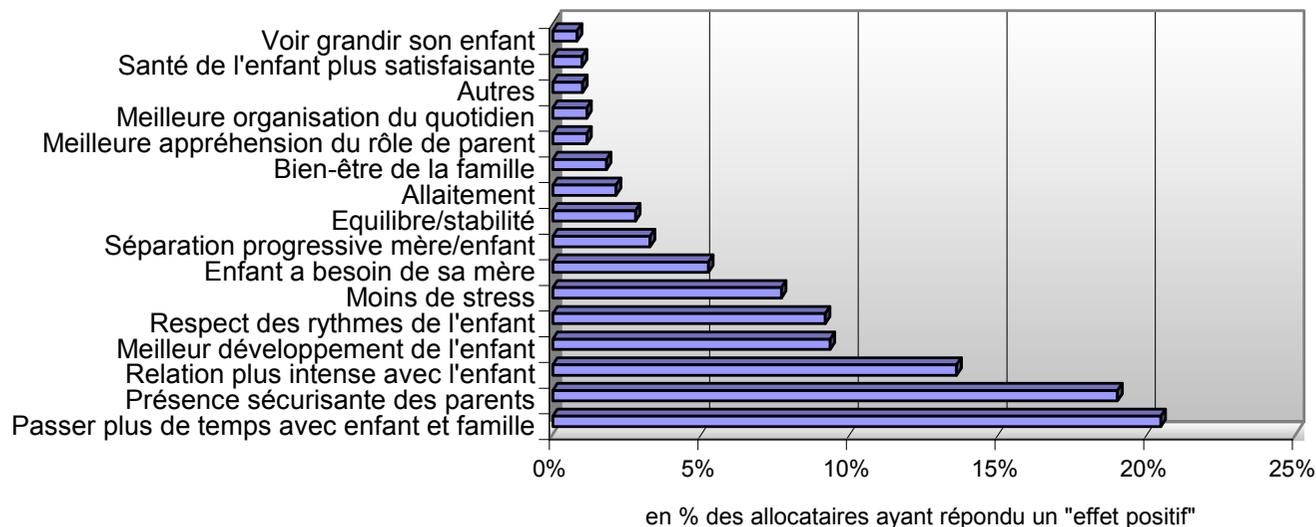
La répartition selon le niveau d'étude entre allocataires et demandeurs d'emploi est fort différente.

35% des répondants ont sélectionné le bien-être de l'enfant comme raison à leur choix de prendre le congé parental

Pensez-vous que le congé parental soit bénéfique au bien-être de l'enfant?



Raisons pour lesquelles le congé parental est bénéfique au bien-être de l'enfant



Cercle vertueux : mère/père épanoui dans leur rôle de parent/dans sa vie professionnelle

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

- les principaux effets positifs du congé parental sur les allocataires en tant que parent sont :
 - Passer plus de temps avec l'enfant et la famille : 27%
 - Voir grandir son enfant : 15%
 - Relation plus intense avec l'enfant : 12%
 - Moins de stress : 9%

- 95% des allocataires considèrent que le congé parental leur a permis de se développer personnellement. Parmi les bénéfices les plus cités, il y a :
 - Meilleure organisation : 27%
 - Meilleure gestion du stress : 23%
 - Plus de patience : 23%
 - Plus de facilité d'adaptation : 13%

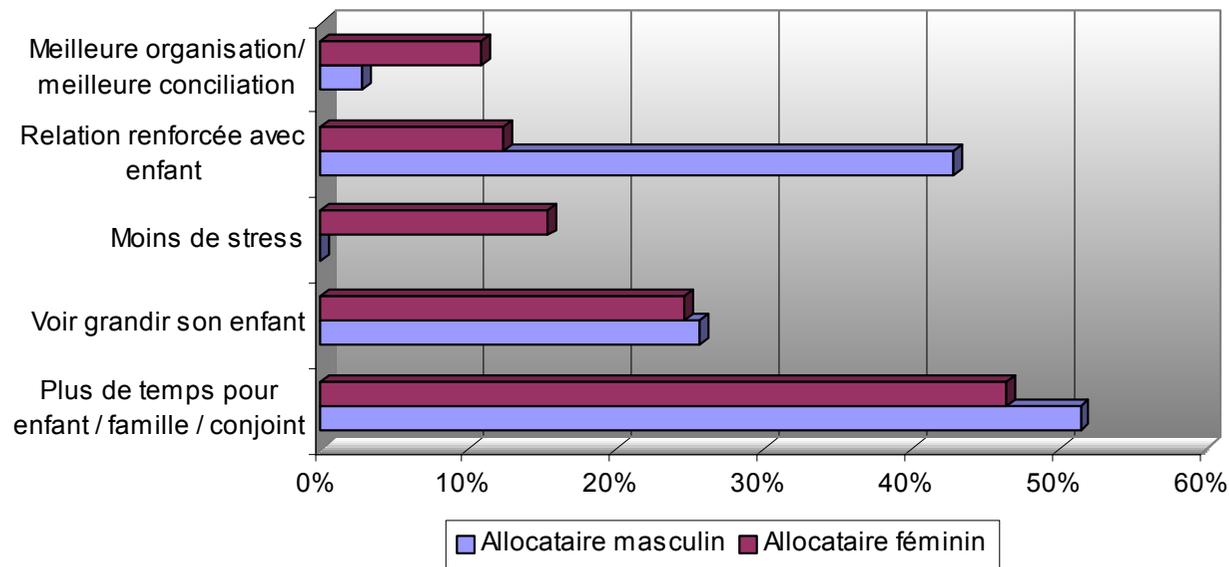
Passer plus de temps avec l'enfant et la famille est le principal effet positif ressenti par les parents

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

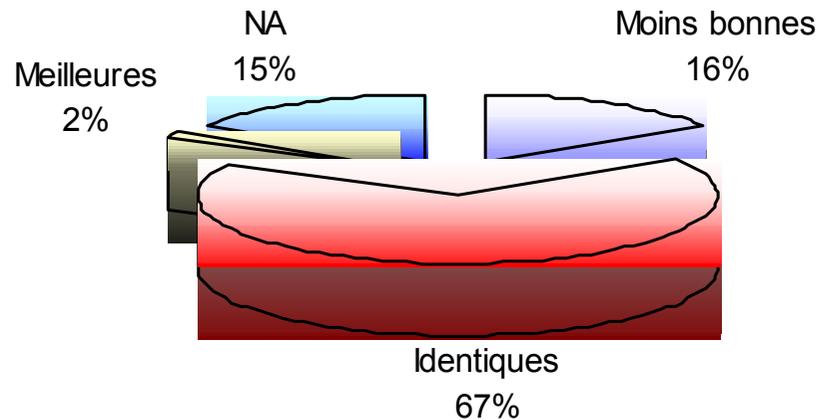
Principaux effets positifs du congé parental en tant que parent par sexe à la date de l'enquête



Tous les allocataires masculins estiment que le congé parental a eu un effet positif pour eux-mêmes en tant que parent. Cet avis est partagé par 95% des allocataires féminins.

Des relations avec l'employeur identiques après le congé parental

1. Chiffres-clés
2. Conclusions
3. Propositions



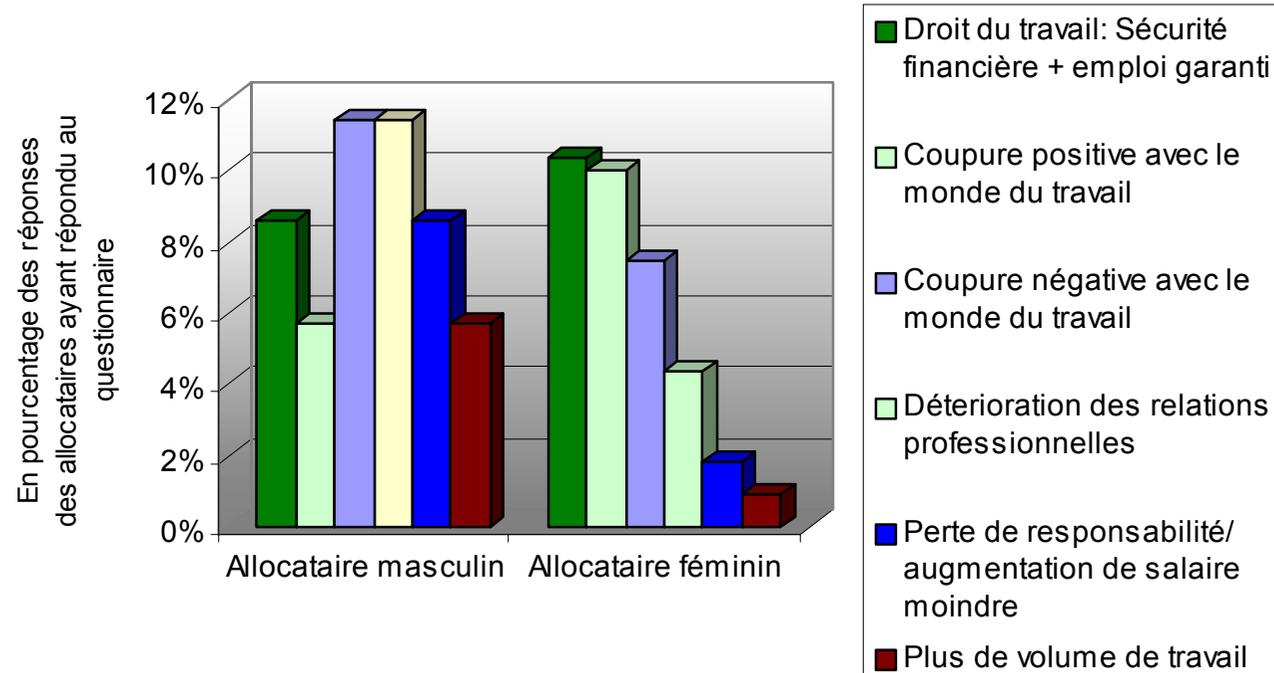
La majorité des allocataires n'ont pas de problèmes avec leur employeur à leur retour du congé parental. Mais dans 16 % des cas, des problèmes relationnels avec la hiérarchie apparaissent.

Des perceptions différentes pour les hommes et pour les femmes

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions



Pour les hommes, le congé parental entraîne une détérioration des relations professionnelles.

Pour les femmes, le congé parental permet une coupure positive tout en offrant la sécurité de l'emploi.

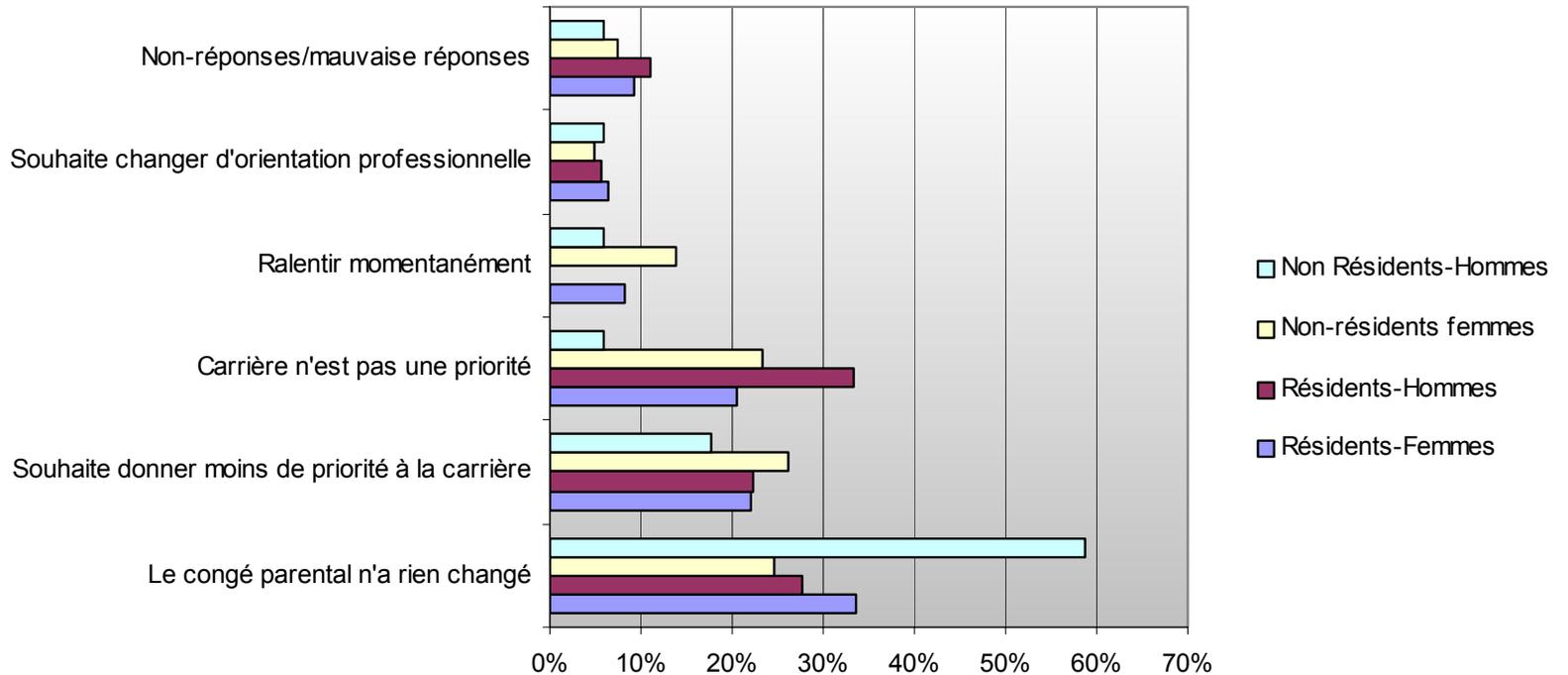
Les hommes ne sont pas encore prêts à être des 'pères'

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

Impact du congé parental sur les souhaits d'évolution de carrière



Agenda

1. Les chiffres-clés de l'étude
- 2. Les conclusions de l'étude**
3. Les propositions issues de l'étude

Le congé parental permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelle ...

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

- Le congé parental permet aux pères et mères qui le prennent de pouvoir mieux gérer leur rôle de mère ou père et leur vie de famille.
- Le temps libéré est utilisé pour s'occuper de ou des enfants et du conjoint/partenaire et de soi-même.
- Le congé parental permet de mieux respecter les rythmes biologiques de l'enfant, de renforcer ou de créer le lien parent-enfant.
- Il donne la satisfaction de pouvoir s'occuper de son enfant et ainsi assumer son rôle de parent.

... pour le temps que celui-ci dure.

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

- A la reprise de l'activité professionnelle, les parents sont confrontés aux mêmes difficultés d'organisation : problèmes de garde d'enfant, horaires de travail, tâches de ménagère, etc.
- Les parents qui ont pris le congé parental à temps partiel assument dès la naissance ou la fin de congé de maternité, leur métier et leur rôle de parent.
- Les allocataires attendent de leur employeur que celui-ci les aide à mieux concilier vie privée et vie professionnelle en offrant plus de flexibilité dans les horaires de travail et en étant plus compréhensif vis-à-vis de la vie familiale et de ses engagements.

Le congé parental donne leur chance aux pères mais malheureusement il reste majoritairement pris par les femmes : les hommes ne sont pas prêts à être des 'pères'.

1. Chiffres-clés

2. Conclusions

3. Propositions

- Les pères prennent très peu le congé parental (5,3%)
- Le congé parental reprend une répartition des rôles père-mère proche des rôles traditionnels d'une société patriarcale :
 - La mère s'occupe de l'éducation des enfants surtout en bas-âge
 - Le père pourvoit aux besoins financiers de la famille et intervient ultérieurement dans l'éducation des enfants
- Raisons à la non-prise du congé parental :
 - Perte de revenus trop importante : les hommes ont majoritairement un salaire plus élevé que les femmes.
 - Pas conciliable avec la fonction occupée : les pères craignent plus que les femmes l'impact sur leur carrière professionnelle
 - Mal perçu par l'employeur : employeur 'plus favorable' aux mères qu'aux pères.
 - Mauvaise information quant aux droits du père : pour les pères (et donc mères) congé parental consécutif au congé de maternité est réservé à la mère.
- Le fait que les femmes prennent majoritairement le congé parental entraîne les mêmes conséquences : les femmes retournent à leurs tâches domestiques et sont pénalisées sur le marché du travail.

Le congé parental pourrait stimuler l'activité mais ne contribue pas directement à réduire le taux de chômage.

- 1. Chiffres-clés
- 2. Conclusions
- 3. Propositions

- Rappel : congé parental introduit dans un contexte économique favorable (taux de chômage : 2,6% en 2001)
- Les employeurs sont tous confrontés à des difficultés de remplacement et d'organisation liées au congé parental :
 - Plus facile à gérer dans les grandes structures (exemple : répartition de la charge de travail sur les collègues ou rotation interne)
 - Pas de forme adéquate du congé parental : dépend de la fonction occupée
 - Pénurie de main d'œuvre qualifiée. Le profil des demandeurs d'emploi inscrit à l'ADEM ne correspond pas au profil des allocataires.
- Le type de société, son activité et la fonction occupée influent sur la décision de prendre ou de ne pas prendre le congé parental
- Le congé parental permet à certaines femmes de ne pas s'arrêter de travailler et de pouvoir accorder plus de temps à l'éducation des enfants.
- Au retour du congé parental, un tiers des allocataires demande un temps partiel pour continuer de concilier vie privée et vie professionnelle.